

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 22 MAI à 20H30
à la mairie de Châtillon-en-Vendelais

LISTE DES DELIBERATIONS

AMENAGEMENT/URBANISME/FONCIER

DCM2025.04.53 Aménagement parcours sportif rue du Bois Guichard

DCM2025.04.54 Désignation par le conseil municipal d'un autre élu en cas d'opposition d'intérêts de l'exécutif

DCM2025.04.55 Conventonnement opérationnelle avec l'EPF de Bretagne dans le cadre de l'acquisition de la friche Rochary.

Révision allégée du PLU : question reportée ultérieurement

DCM2025.04.56 Avenant n°2 à la convention d'adhésion au service commun d'instruction des sol (ADS) de Vitré Communauté.

FINANCES :

DCM2025.04.57 Tarification des repas pris au restaurant scolaire.

DCM2025.04.58 Tarification du service garderie scolaire.

DCM2025.04.59 Subvention versée pour classe de nature de l'école du Rocher Inoguen.

DCM2025.04.60 Subvention versée pour une classe de découverte de l'école Sainte Jeanne d'Arc

DCM2025.04.61 Tarifs pour réunion salle annexe et salle des associations pour location aux organismes privés et organismes et/ou associations extérieures.

DCM2025.04.62 Tarif journalier pour les frais de fonctionnement de la salle du cinéma.

DCM2025.04.63 Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement de l'école du Rocher Inoguen.

RESSOURCES HUMAINES

DCM2025.04.64 Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à 28.25/35^{ème}

DCM2025.04.65 Suppression d'un poste d'adjoint technique à 17.50/35^{ème}

DCM2025.04.65b Création d'un poste d'adjoint technique principal 1ere classe a temps complet RST

DCM2025.04.66 Mise à jour du tableau des effectifs.

DCM2025.04.67 Mise en place du temps partiel.

FRANCE SERVICE

DCM2025.04.68 Présentation du rapport d'activités 2024.

JEUNESSE

DCM2025.04.68 Convention de fonctionnement entre la fédération sportive et culturelle de France et les communes de Balazé et de Châtillon-en-Vendelais : Espace Loisirs Itinéraires (ELI)

PATRIMOINE :

DCM2025.04.69 Acquisition de la parcelle cadastrée G1035.

ENVIRONNEMENT :

DCM2025.04.70 Convention de travaux sur les milieux aquatiques avec Eaux et Vilaine